



RAPPORT 2014 DU TRIBUNAL ARBITRAL

Le Tribunal arbitral n'a eu aucun cas à traiter en 2014 (l'année précédente: deux).

Un grand merci donc à tous les joueurs et capitaines pour leur comportement sportif qui n'a même pas amené une discussion (ou permis une solution consensuelle). Un grand merci aussi aux directeurs de tournois qui ont réglé des cas litigieux avec finesse, acceptés par tous les partis concernés.

Michael Hochstrasser,
Président